



**17.000 porteurs de projets
ont bénéficié du dispositif de
micro-crédit de l'ANGEM en 2024**

Page 5

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - N° 176 JEUDI 6 MARS 2025 - ALGÉRIE 20 DA - ISSN : 2992-1651

LE GOUVERNEMENT EXAMINE LES MOYENS DE RENFORCER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Page 3



D.R.

**CRÉATION D'UNE MONNAIE UNIQUE
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**UN DÉFI MAJEUR
DE LA CEDEAO**

Page 10

Les Jeudis du Patrimoine

**Le palais des Rais :
le témoin**

Pages 8 et 9

L'Algérie plaide au Caire pour un front uni pour la cause palestinienne

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réaffirmé l'engagement indéfectible de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne. Dans un discours percutant prononcé mardi soir lors d'une session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, tenue au Caire, il a insisté sur «la nécessité de préserver et de respecter l'indépendance de la décision palestinienne», tout en appelant «à une mobilisation internationale pour soutenir la reconstruction de la bande de Ghaza après plus de 15 mois» de guerre génocidaire de l'entité sioniste, ayant fait plus de 49000 morts, près de 10000 disparus sous les décombres et déplacés plus de la moitié des 2,5 millions de personnes qui peuplent cette enclave.

Dans son allocution, Attaf a souligné l'importance de soutenir le peuple palestinien dans cette période critique. «Nous sommes aujourd'hui appelés à nous mobiliser aux côtés de nos frères palestiniens, qui ont besoin de notre soutien pour consolider le cessez-le-feu, lancer les efforts de reconstruction et raviver la flamme d'une solution juste, durable et définitive», a-t-il déclaré.

Cette solution, selon lui, passe par l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, avec Jérusalem (El Qods) pour capitale, rappelant que «la cause palestinienne n'est pas seulement une question arabe, mais une cause universelle qui concerne l'ensemble de l'humanité». Le ministre a également mis en garde contre les tentatives récentes de marginaliser la voix palestinienne dans les démarches post-agression. «Ces démarches doivent renforcer et non affaiblir les fondements de notre cause, et clarifier et non brouiller ses contours, sur la voie de l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain», a-t-il ajouté, insistant sur le fait que «toute initiative visant à exclure les Palestiniens des décisions concernant leur avenir est vouée à l'échec et ne fera qu'exacerber les tensions dans la région».

REJET CATÉGORIQUE DES PLANS DE DÉPLACEMENT DES PALESTINIENS

Ahmed Attaf a réitéré également «le rejet catégorique de l'Algérie et des pays arabes des plans visant à déplacer les Palestiniens de leur terre», dénonçant «les tentatives de séparer Ghaza du reste des territoires palestiniens et les manœuvres visant à annexer la Cisjordanie» occupée, où une nouvelle guerre sioniste vise depuis plus d'un mois à vider la ville de Jenine de ses habitants palestiniens. «Le danger aujourd'hui est celui d'effacer un



Ce sommet a été l'occasion par l'Algérie de réaffirmer son engagement en faveur de la cause palestinienne et de mettre en garde, une nouvelle fois, contre les dangers qui menacent l'existence même du peuple palestinien et son droit disposer d'un Etat indépendant et autonome, aux frontières de 1968, avec pour capitale El-Qods.

peuple de l'histoire, en l'occurrence le peuple palestinien, et d'empêcher un État d'accéder à l'espace géopolitique contemporain, à savoir l'État palestinien», a-t-il averti, rappelant que «les Palestiniens ont enduré des souffrances immenses et ont fait des sacrifices innombrables pour défendre leur droit à l'autodétermination». M. Attaf a évoqué aussi les défis auxquels fait face le peuple palestinien, notamment les tentatives de déplacement forcé, la confiscation des terres et la destruction des infrastructures. «Ce qui se dresse sur son chemin aujourd'hui est bien plus grave et plus dangereux», a-t-il souligné, appelant à une réponse unie et déterminée de la part de la communauté internationale, tout en insistant sur le fait que «la solidarité avec le peuple palestinien doit se traduire par des actions concrètes, notamment en soutenant les efforts de reconstruction et en garantissant le respect du droit international».

Du reste, Attaf a appelé à une mobilisation unie autour de la cause palestinienne. «Que notre message soit clair et significatif, que notre parole soit unie et unie, et que notre rang soit unifié autour de nos frères palestiniens et autour de leur cause, de notre cause et de la cause de l'humanité tout entière», a-t-il déclaré.

UN CONTEXTE INTERNATIONAL MARQUÉ PAR LA CONFUSION

Attaf a rappelé que «le sommet arabe extraordinaire se tenait dans un contexte international marqué par la confusion et la désorientation. Nous assistons à un délitement effréné des fondements du système des relations internationales contemporaines, avec des manifestations de repli sur soi, de tendance unilatérale et de mépris du droit international», cri-

quant «l'imposition du rapport de force et de l'hégémonie», qui, selon lui, «menacent les principes de justice et de souveraineté des peuples». Le ministre a également déploré le manque de volonté politique de la part de certains acteurs internationaux pour résoudre le conflit israélo-palestinien. «Le peuple palestinien a fait face à toutes sortes de défis, enduré les souffrances les plus dures et les plus cruelles et a fait des sacrifices innombrables et indescriptibles, mais ce qui se dresse sur son chemin aujourd'hui est bien plus grave et plus dangereux», a-t-il soutenu, appelant «à une réforme du système international pour garantir le respect des droits des peuples et la promotion de la paix et de la justice».

LES POSITIONS DES AUTRES DIRIGEANTS ARABES ET INTERNATIONAUX

Les participants au sommet ont unanimement exprimé leur rejet «des plans visant à déplacer les Palestiniens de Ghaza» et ont souligné «la nécessité de reconstruire l'enclave tout en garantissant la présence des Palestiniens sur leur terre». Le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a mis en garde contre les pratiques de l'occupation visant à imposer une réalité coloniale en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. «Ces pratiques visent à saper la solution des deux États et à liquider la cause palestinienne», a-t-il déclaré, appelant «à une mobilisation internationale pour mettre fin à l'occupation et garantir les droits du peuple palestinien».

Le roi Abdallah de Jordanie a réaffirmé «le rejet total» de son pays des déplacements de population et a appelé à un plan clair de reconstruction de Ghaza, assorti d'un calendrier précis. «La reconstruction de Ghaza doit

se faire avec la présence des Palestiniens sur leur terre et dans le cadre d'une solution politique globale», a-t-il déclaré.

De son côté, le roi de Bahreïn, Hamad bin Isa Al Khalifa, a exprimé son rejet de toute tentative de déplacer les Palestiniens de leurs terres et de l'expansion des colonies dans les territoires occupés. «L'adhésion à la voie de la paix permanente et globale est le cadre de garantie pour que le peuple palestinien réalise ses droits historiques légitimes à l'autodétermination et à l'établissement de son État indépendant», a-t-il déclaré. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a assuré que son plan de reconstruction de Ghaza garantirait le maintien des habitants sur leur terre.

«La reconstruction doit se faire avec la présence des Palestiniens sur leur terre», a-t-il insisté, appelant «à une mobilisation internationale pour soutenir les efforts de reconstruction et garantir la stabilité dans la région».

APPEL À UNE SOLUTION POLITIQUE DURABLE

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a souligné que «le sommet visait à éviter un nouveau crime contre le peuple palestinien». Il a abordé la situation humanitaire à Ghaza, affirmant que si la reconstruction ne peut se faire que si les habitants restent sur leur terre. «Les tentatives de déplacer les Palestiniens ne feront qu'accroître les tensions et la destruction dans la région», a-t-il averti, appelant «à une solution politique durable basée sur la solution des deux États et le respect du droit international».

Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a insisté sur l'importance d'une perspective politique claire pour assurer une reconstruction durable de Ghaza. «Aucun avenir durable n'est possible pour Ghaza si elle ne fait pas partie d'un État palestinien pleinement souverain», a-t-il déclaré, soulignant le fait que «Ghaza doit faire partie intégrante de l'État palestinien, sans aucune réduction de sa superficie» et appelant «à une mobilisation internationale pour soutenir les efforts de reconstruction et garantir la stabilité dans la région».

Enfin, le président du Conseil européen, Antonio Costa, a exprimé «le rejet de l'Union européenne de toute tentative de changement de la nature démographique à Ghaza et a appelé à soutenir les efforts pour le cessez-le-feu et la reconstruction (...). L'Union européenne soutient la solution des deux États et rejette toute tentative de déplacement des Palestiniens de leurs terres».

Yanis Ait-Lamara

Le gouvernement examine les moyens de renforcer la sécurité énergétique

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion de gouvernement consacrée à l'examen des moyens de renforcer la sécurité énergétique, concrétisant ainsi la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en passant en revue les grands axes de la feuille de route pour la diversification des sources d'énergie pour la production d'électricité.



transition énergétique, une attention particulière est accordée au développement de l'hydrogène vert à travers des projets nationaux pilotes, comme première étape, avant de passer à l'exportation de cette énergie propre et future vers l'Europe.

Dans ce cadre, cette stratégie globale et ambitieuse se concrétise à travers le programme national des énergies renouvelables, qui vise une capacité de 15.000 mégawatts, dont la réalisation de 3.000 mégawatts a déjà été lancée. A ce propos, le groupe Sonelgaz a signé des contrats avec des entreprises nationales et étrangères gagnantes de l'appel d'offres pour la réalisation de 3.000 MW d'énergie solaire et photovoltaïque, lancé par le groupe en deux volets : le premier concerne la réalisation d'un projet d'une capacité de 2.000 MW répartis sur 15 centrales solaires photovoltaïques, avec une capacité variant entre 80 et 220 MW par centrale dans 12 wilayas à travers le pays. Le second volet du projet concerne 1.000 MW Solar 1.000, composé de 5 centrales solaires photovoltaïques avec une capacité variable entre 50 et 300 MW chacune, réparties sur cinq wilayas. L'autre axe de la stratégie nationale concerne le développement de l'hydrogène vert, à travers des projets pilotes, à l'instar de ceux d'Arzew et de Hassi Messaoud. L'Algérie ambitionne ainsi d'exporter 40 térawattheures (près de deux millions de tonnes) d'hydrogène et de ses dérivés.

L'ALGÉRIE ASPIRE À DEVENIR UN ACTEUR RÉGIONAL MAJEUR DANS LE DOMAINE DE L'HYDROGÈNE

Dans une étape ultérieure, l'Algérie entend accéder au marché international de l'hydrogène à travers le projet SouthH2 Corridor, qui permettra à l'avenir d'exporter de l'hydrogène depuis l'Algérie vers l'Allemagne, en passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, dans le cadre d'un partenariat entre les entreprises des pays concernés. Ce projet, pour lequel Sonatrach a engagé des discussions avec les entreprises concernées, permettra de transporter près de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert algérien par an, à travers les infrastructures existantes, qui ont été réaffectées pour

le transport de l'hydrogène, ou via de nouvelles installations. L'Algérie dispose de toutes les capacités nécessaires pour se lancer dans l'industrie de l'hydrogène vert, à un moment où le marché mondial et européen, en particulier, connaît une demande croissante pour cette énergie propre. En tant que ressource principale pour garantir la transition énergétique, l'Algérie se concentre sur le gaz naturel en renforçant son rôle de fournisseur énergétique fiable à l'échelle mondiale grâce à des investissements massifs dans l'exploration et la production ainsi que dans les infrastructures de transport de gaz. Ces efforts visent, en plus de garantir la sécurité énergétique, à répondre à la demande énergétique croissante de manière durable dans le cadre d'un programme d'investissement ambitieux pour accroître la production de gaz.

Dans la même optique, le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), reliant la Nigéria à l'Europe en passant par l'Algérie et le Niger, constitue «un projet stratégique majeur» en raison de ses impacts socioéconomiques pour les pays de transit, et qui permettra, en plus du développement local, d'améliorer la sécurité énergétique entre le Nord et le Sud, une fois qu'il sera réalisé. Cela dit, l'énergie solaire demeure la meilleure alternative pour renforcer la sécurité énergétique algérienne, car l'énergie traditionnelle est limitée en plus de l'avantage de l'énergie solaire en Algérie. Une chose est certaine, l'Algérie compte moderniser sa stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en vue de renforcer leur exploitation et d'améliorer l'efficacité énergétique dans divers secteurs, notamment l'industrie, l'agriculture, le transport et l'habitat. Cette stratégie permet la mise en place d'un système énergétique intégré favorisant l'élargissement de l'exploitation des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité de la consommation de l'énergie.

ACTIVER L'AGENCE NATIONALE DU FONCIER TOURISTIQUE (ANFT)

Le plan d'action sectoriel prévoit notamment la création d'un environnement économique favorable pour

soutenir les projets de production d'électricité à partir de sources renouvelables, et ce, à travers le renforcement de l'intégration industrielle, le développement de l'industrie locale, la consolidation des réseaux électriques, la promotion du partenariat entre les secteurs public et privé, tout en drainant les investissements étrangers. Le travail se poursuit pour actualiser les cadres juridiques et réglementaires et mettre en place des mécanismes encourageants pour la généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables, et ce, que cela implique comme soutien à la production et l'autoconsommation, développement de mécanismes de financement innovants et encouragement des start-up et micro-entreprises.

Par ailleurs, responsables et experts mettent l'accent sur l'importance de la rationalisation de la consommation dans les secteurs vitaux, à savoir l'habitat, les transports et l'industrie, à travers des plans d'action avec des indicateurs de performance et un calendrier afin de garantir l'obtention des résultats escomptés. L'autre point examiné au cours de la réunion du gouvernement concerne le suivi de l'activation du foncier économique orienté vers l'investissement. L'Exécutif a écouté, à ce propos, un exposé sur les mesures prises pour activer l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), notamment dans le domaine de l'assainissement du foncier touristique et l'aménagement des zones d'expansion touristiques afin de valoriser l'offre du foncier destinée aux porteurs de projets d'investissement.

La mise en place de l'ANFT marque une étape cruciale dans le paysage institutionnel, visant à rationaliser la gestion du foncier touristique en Algérie. À travers le décret exécutif n°23-489 du 28 décembre 2023, cette nouvelle entité, placée, sous la tutelle du ministre chargé du tourisme, prend le relais de l'Agence nationale de développement du tourisme. L'objectif étant de dynamiser l'aménagement des zones d'expansion et des sites touristiques, favorisant ainsi les investissements et le développement du secteur touristique.

L'Agence a pour, entre autres, missions, l'aménagement et le raccordement intérieur aux voies et réseaux divers, pour le compte de l'État, du foncier touristique relevant du domaine privé de l'Etat situé à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques, destiné à la réalisation de projets d'investissement de veiller au raccordement extérieur aux voies et réseaux divers des zones d'expansion et sites touristiques, en coordination avec les secteurs concernés conformément à la réglementation en vigueur, d'élaborer divers instruments d'urbanisme liés à l'aménagement touristique, de déterminer et de délimiter les limites des zones d'expansion et sites touristiques et de les réhabiliter, en concertation avec l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement.

B. K.

Le ministère de l'Habitat prépare la distribution de logements pour le 5 juillet prochain

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a entamé, hier, une série de réunions préparatoires en vue de la distribution de logements prévue le 5 juillet prochain, à l'occasion du 63^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, a indiqué un communiqué du ministère, affirmant que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour répondre aux besoins croissants en logements et améliorer les conditions de vie des citoyens.

Lors d'une réunion tenue au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), le ministre, Mohamed Tarek Belaribi, a pré-



sidé une séance de travail consacrée à la préparation de la distribution de logements dans les wilayas de Batna, Blida et Béchar. Cette réunion a rassemblé des cadres centraux, des directeurs du logement, des équipements publics, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, ainsi que des responsables des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) des trois wilayas

concernées. Au cours de cette rencontre, «Belaribi a donné des instructions pour la révision du programme de distribution prévu en juillet et a insisté sur l'augmentation du quota de logements à attribuer», soulignant «l'importance de coordonner les efforts entre les directions du logement et de l'urbanisme, notamment en ce qui concerne l'habitat rural et les lotissements sociaux». Le ministre a ap-

pelé «à définir clairement le programme de distribution, à revoir les dispositions de réalisation et à respecter les délais impartis», insistant sur «la nécessité de régler les dus des opérateurs dans les délais légaux».

Belaribi a également mis en avant l'importance de lancer tous les projets d'équipements publics prévus pour 2025 avant le début du mois de juin prochain. Ces projets, qui incluent des infrastructures essentielles, visent à accompagner la distribution des logements et à garantir un cadre de vie décent pour les bénéficiaires. Ces dispositions interviennent après celles consacrées à la wilaya de Boumerdes qui, rappelons-le, peine à trouver un foncier adéquat pour réaliser des logements pour la même occasion.

Pour rappel, le ministre a récemment annoncé que 1,7 million de logements ont été distribués entre 2020 et 2024, toutes formules confondues. Ces logements, réalisés avec des matériaux

de construction locaux, ont mobilisé une enveloppe budgétaire globale de 35 milliards de dollars et ont été raccordés aux réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement et dotés des équipements publics nécessaires.

En outre, Belaribi avait révélé que plus de 67.000 logements supplémentaires ont été attribués le 5 juillet 2024, suivis de 100.000 autres le 1^{er} novembre de la même année à l'occasion du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de 1954.

Ces initiatives témoignent de l'engagement du gouvernement à répondre aux attentes des citoyens en matière de logement et à célébrer les anniversaires historiques du pays par des réalisations concrètes. La distribution de logements reste un pilier central de la politique sociale de l'État, visant à améliorer les conditions de vie et à renforcer la cohésion sociale.

F. B.

Vers la création d'Ecoles normales supérieures dans diverses villes universitaires

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé la création d'Ecoles normales supérieures dans différentes villes universitaires, ainsi que l'ouverture d'annexes dans d'autres, indique un communiqué du ministère.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé au siège du ministère une réunion d'évaluation regroupant tous les cadres du ministère, consacrée à l'examen de plusieurs dossiers comprenant «de nouvelles offres de formation pour l'année universitaire 2025-2026, ainsi que la création d'Ecoles normales supérieures dans diverses villes universitaires, et l'ouverture d'annexes dans d'autres villes», précise la même source.

Il a également été décidé de «la possibilité d'orienter les titulaires du baccalauréat 2025, filière Lettres, vers des spécialités scientifiques modernes».

A cet égard, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé des médias numériques et de l'information statistique, Abdeldjebbar Daoudi, a précisé dans une déclaration à l'APS, que «cette orientation ne concerne pas les sciences exactes, mais il s'agit plutôt des sciences modernes basées sur l'économie du savoir».

Quant à l'enseignement en langue anglaise, M. Daoudi a fait savoir que «plus de 13.915 modules sont dispensés en cette langue, ce qui reflète la forte adhésion de la communauté universitaire à cette démarche», précisant que ces modules étaient répartis à hauteur de «93 % dans les domaines des sciences et des technologies, contre 7 % pour les sciences humaines».

Lors de cette rencontre, «une liste de professeurs au grade de professeur émérite a été établie et sera officiellement annoncée dans les prochains jours», a-t-il ajouté, précisant que cette réunion a été marquée également par le lancement d'une formation doctorale exceptionnelle dans une spécialité stratégique importante, qui sera révélée prochainement.

Pour ce qui est de la recherche scientifique et du développement technologique, il a précisé que «18 projets nationaux de recherche et 33 projets de recherche dans le cadre de programmes de coopération internationale» seront finalisés, incluant «les priorités nationales», notamment «la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la sécurité hydrique».

La rencontre a abordé également le projet de culture de l'arganier, précisant qu'«une vaste superficie sera cultivée dans l'une des cités universitaires, avant d'être étendue à d'autres cités universitaires».

LE MINISTRE DE LA SANTÉ REÇOIT LE REPRÉSENTANT DE L'OMS

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer les relations de coopération, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui a eu lieu mardi au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale et du bureau de l'OMS, a permis d'évoquer les relations de coopération entre les deux parties, précise le communiqué. Le ministre a souligné «l'engagement constant de l'Algérie à améliorer son système de santé dans le cadre d'une vision stratégique africaine qui tient compte de la coopération entre l'Algérie et les pays du continent comme étant l'une de ses préoccupations majeures».

Saihi a également précisé que «le développement et le renforcement de cette coopération suscitent un grand intérêt afin de garantir le progrès des pays du continent africain et de renforcer les échanges entre eux», soulignant l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à «œuvrer pour moderniser le continent africain». Le ministre a également évoqué l'importance de «multiplier les efforts et d'élargir le soutien technique de l'OMS à la proposition de l'Algérie visant à créer un centre international de référence pour la vaccination et la lutte contre les maladies tropicales à Tamanrasset».

De son côté, le représentant de l'OMS a salué la position stratégique de l'Algérie sur le continent africain, qui sera renforcée à l'avenir grâce au «succès diplomatique éclatant» qu'elle a récemment remporté grâce aux efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans le même contexte, le représentant a salué «l'engagement total et absolu de l'Algérie à renforcer ses capacités dans le domaine de la santé», soulignant «l'importance de la coopération continue entre l'OMS et l'Algérie pour renforcer le système de santé africain, grâce au travail réalisé par l'Algérie dans la production de médicaments, qui couvre plus de 70% de ses besoins». Lors de cette rencontre, il a été convenu de «former un groupe de travail pour examiner et discuter des moyens de développer les relations de coopération entre l'Algérie et l'OMS».

17.000 porteurs de projets ont bénéficié du dispositif de micro-crédit de l'ANGEM en 2024

Comment relancer, adapter, et renforcer les mécanismes en vue d'accompagner et soutenir les familles nécessitant en les encourageant à s'engager sur la voie de la production nationale en lançant des activités économiques capables d'améliorer leurs conditions de vie ? Le dossier a été hier au menu de la réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.

L'Etat accorde un intérêt particulier pour cette forme d'insertion des familles démunies dans le circuit économique. Hier sur les ondes de la Radio



Souad Bendjemil, directrice générale de l'ANGEM

nationale, la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), Souad Bendjemil, a donné le topo sur ce qu'est la politique gouvernementale en la matière. Selon elle, «le nombre de personnes ayant bénéficié de micro-crédit dans le cadre de ce dispositif a atteint 17.000 bénéficiaires en 2024. Ils sont donc 17.000 personnes à avoir eu accès au financement de leurs projets.

24.000 autres ont bénéficié de sessions de formation dans plusieurs domaines. «Le nombre total de personnes ayant bénéficié de financement dans le cadre du dispositif de l'ANGEM, a atteint au terme de l'année écoulée, plus de un million de bénéficiaires, dans divers domaines, notamment l'agriculture, l'industrie, la pêche, les services et la très petite industrie, et ce, depuis la création

de l'agence, a affirmé la directrice générale de l'ANGEM».

«Le montant des crédits octroyés par l'ANGEM selon le mode de financement mixte (ANGEM- promoteur) pour l'achat de matières premières, révélera Souad Bendjemil, s'élève à 250.000 DA, et à 1 million de DA selon le mode de financement triangulaire (ANGEM/banque/ promoteur), pour les activités de production».

La directrice générale de l'ANGEM a, par ailleurs, fait savoir que l'agence examinait actuellement la possibilité de révision des montants de financement en coordination avec le ministère de tutelle. Et en vue d'atteindre les objectifs de l'agence en matière d'accompagnement des promoteurs, Mme Bendjemil a annoncé le lancement d'une série de sessions de formation reconnues par l'Organisation internationale du travail (OIT), au profit de 25 accompagnateurs et formateurs tous les deux mois.

Rabah Nadri

L'opération de conformité des terres agricoles mises en valeur prolongée au 15 juin 2026 (JO)

L'opération de conformité des terres mises en valeur a été prolongée jusqu'au 15 juin 2026, en vertu d'un arrêté interministériel publié au dernier numéro du Journal officiel (JO) no 14.

Cet arrêté a été signé le 26 février dernier par le ministre des Finances, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que le ministre de l'Hydraulique.

Selon cet arrêté, «l'opération de conformité des terres mises en valeur doit être clôturée dans un délai n'excédant pas 18 mois, à compter de la date du 15 janvier 2025».

Ainsi, ce texte modifie l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur et stipulant que l'opération de conformité des terres mises en valeur doit être clôturée dans un délai n'excédant pas 24 mois, à compter de la date de la publication de l'arrêté au JO le 15 janvier 2023.

Cette opération concernait les terres mises en valeur effectivement et avec justificatifs avant le 24 novembre 2021 (date de publication de l'arrêté interministériel fixant les modalités et procédures d'attribution des périmètres à mettre en valeur dans le cadre de la concession) et celles n'ayant pas fait l'objet de contentieux particuliers ou de conflits inter-exploitants. La demande de mise en conformité accompagnée d'un dossier doit

être déposée par l'intéressé au niveau de la Direction des services agricoles de wilaya, contre accusé de réception.

Les dossiers de mise en conformité seront examinés par une commission instituée auprès du wali territorialement compétent et qui est chargée notamment de s'assurer de l'état d'exploitation de la parcelle de terrain, objet de mise en conformité et des investissements réalisés, de vérifier la nature juridique de la parcelle de terrain et son origine et de valider la superficie de la parcelle de terrain devant faire l'objet de mise en conformité.

Suite à l'examen du dossier, le directeur des services agricoles (DAS) de la wilaya procède, sur sa proposition, à l'établissement d'un arrêté d'octroi de la concession au titre de la mise en conformité, selon le même texte, qui souligne que cet arrêté est soumis au wali pour signature.

Après quoi, le bénéficiaire de la concession au titre de la mise en conformité est invité à signer le cahier des charges, au niveau de la direction de l'Office national des terres agricoles de wilaya.

Les services de la direction du Cadastre et de la Conservation foncière de wilaya sont tenus de procéder à la publication de l'acte de concession, dans un délai n'excédant pas huit jours, à compter de la date de son dépôt par la direction des Domaines de wilaya, selon le même texte.

APS

OOREDOO RÉCOMPENSÉ POUR SON ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE LA RSE

L'opérateur de la téléphonie mobile, un des principaux acteurs des télécommunications en Algérie, vient d'être primé pour ses efforts en matière de responsabilité sociale et de développement durable.

Selon un communiqué de l'entreprise, Ooredoo a, en effet, été primé lors du Forum algérien de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), organisé par Dz Hadina Tech, à Alger, un événement, qui a rassemblé des experts, des chefs d'entreprise et des personnalités publiques engagées, a mis en lumière les initiatives innovantes de Ooredoo en faveur de la société et de l'environnement.

Profitant de cet événement, Ramdane Djezairi, directeur des affaires corporatives chez Ooredoo, a participé à un panel dédié à la RSE lors du premier jour du Forum pour présenter les différentes initiatives mises en place par l'entreprise pour renforcer son engagement sociétal.

Parmi ces initiatives, a indiqué la même source, «des projets concrets ayant un impact direct sur la vie des citoyens, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la préservation de l'environnement». Djezairi a également souligné «l'importance de la collaboration entre les entreprises et les associations pour atteindre les objectifs de développement durable».

Le deuxième jour du Forum a été marqué par la remise du «Prix de l'excellence des opérateurs mobiles en RSE» à Ooredoo. «Cette récompense témoigne de l'engagement continu de l'opérateur à promouvoir des pratiques responsables et durables. Ooredoo a notamment été salué pour ses efforts en matière d'innovation sociale et son impact positif sur les communautés locales», affirme l'entreprise.

«En tant qu'entreprise citoyenne, Ooredoo réaffirme son engagement à faire de la RSE un levier de transformation positive pour la société algérienne. Cette distinction souligne non seulement les efforts de l'entreprise en matière de responsabilité sociale, mais aussi son rôle clé dans la promotion d'un développement durable en Algérie», souligne encore la même source.

Y. A. L.

ALGER Le wali inspecte le projet de la pénétrante «Hamissi» à Zéralda

Le projet de la pénétrante Hamissi à Zéralda reliant les wilayas de Blida, Alger et Tipasa sur une distance de 20 km, a fait l'objet mardi d'une visite d'inspection du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi qui s'est enquis sur place sur l'état d'avancement des travaux de réalisation de ce projet, a indiqué un communiqué de la wilaya.



Cette même source a fait savoir que lors de cette sortie sur terrain, Mohamed Abdennour Rabehi, a insisté sur «l'accélération de la livraison du projet pour décongestionner le trafic routier et faciliter la circulation des citoyens, à travers la réa-

lisation de nouvelles routes et axes à même d'assurer un service public de qualité». Lors de cette sortie sur le terrain, une présentation a été faite sur «les différentes étapes du projet de la route à double voie reliant l'auto-route Est-Ouest (Tessala El Merdja) à la rocade sud (vers Douaouda dans la wilaya de Tipasa) sur une distance de 20 km, et qui sera prochainement livrée», ajoute le communiqué.

Cette route facilitera «le déplacement des citoyens entre l'Est et l'Ouest de la capitale, et reliera la RN1 entre Tessala El Merdja et Douaouda à la rocade Sud. Elle comprend également la réalisation d'une route de contournement de Tessala El Merdja pour désengorger le trafic routier et le relier à la RN 67», précise-t-on de même source. A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité «d'achever les travaux d'installation de l'éclairage public dans les plus brefs délais», «d'améliorer les travaux de maintenance des trottoirs sur la RN 67» et de «renforcer les moyens matériels et humains consacrés au projet».

Les travaux d'inspection de la télécabine d'Oued Koriche avancent bien

L'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) a indiqué, mardi dans un communiqué, que les travaux de grande inspection de la

télécabine d'Oued Koriche (Alger) avancent selon le planning prévu. «Les équipes poursuivent les opérations de maintenance sur pylônes et

font intervenir des grues et moyen de levage le long de la ligne», précise l'entreprise, qui relève qu'il s'agit de «travaux indispensables

pour répondre aux exigences réglementaires visant à garantir la sécurité de l'installation avant sa remise en exploitation». **Rafika R.**

BOUIRA

Raccordement en électricité de trois villages à Boukram

Trois localités enclavées relevant de la commune montagnaise de Boukram ont été raccordées au réseau d'électricité pour un montant de près de 19 millions de dinars, a indiqué mardi un communiqué de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Cette opération de raccordement en électricité, inscrite dans le cadre de la concrétisation des programmes de l'Etat et financée par de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), concerne 25 foyers issus des trois villages, à savoir Ferkhoua, M'Kharta, et Bouteboul relevant de la commune de Boukram, précise cette même source. Ce projet a nécessité la réalisation d'un réseau d'une longueur de 3,5 km pour raccorder tous ces foyers pour une enveloppe financière de 19 millions DA. La participation des services de la Sonelgaz est à hauteur de 4,86 millions DA, selon les détails contenus dans le même document. Ce genre d'opérations et de programmes ont un impact «fort et important» dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens et habitants des différentes régions de la wilaya de Bouira, a souligné la direction de distribution. Grâce à tous ces projets réalisés, et d'autres en cours, la couverture en matière d'électricité a dépassé le seuil des 95% à Bouira, selon les dernières statistiques fournies par la direction de cet organisme public. **R. R./APS**

BÉNI-ABBÈS

LANCEMENT DU PROJET D'UNE NOUVELLE ÉCOLE CORANIQUE DE LA ZAOUIA EL-MOUSSAOUIA À KERZAZ

Les travaux de réalisation d'une nouvelle école coranique moderne ont été lancés au profit de la zaouïa El-Moussaouia, dans la commune de Kerzaz, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Retenu dans le cadre du renforcement des structures de l'apprentissage du Coran, de la sunna et des fondements de l'Islam suivant le rite malékite, ce projet situé à proximité de la zaouïa, se trouvant dans l'ancien ksar de Kerzaz, a nécessité pour sa première phase un financement de plus de 96 millions de dinars alloués par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités, a-t-on précisé. Il s'agit des travaux de fondation, de la plateforme et autres structures

de base nécessaires à cet édifice de quatre niveaux, qui sera doté de plusieurs classes, d'une salle de conférences et de plusieurs autres servitudes modernes, a-t-on expliqué en signalant que la réception de cette première phase est prévue dans les 8 prochains mois.

La confrérie El-Moussaouia, dont le siège est à Kerzaz (120 km au Sud de Béni-Abbès) depuis sa fondation il y a plus de quatorze siècles par Cheikh Sidi M'hamed Ben-Moussa, est une voie (Tarika) prônant les valeurs de l'Islam tolérant, selon le rite malékite, et disposant actuellement de l'une des plus anciennes écoles coraniques du pays, a indiqué la même source. **APS**

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

Quatre interventions délicates en chirurgie orthopédique effectuées à l'hôpital de Souk Ahras

Quatre interventions délicates en chirurgie orthopédique recourant à des techniques très développées ont été effectuées mardi à l'hôpital régional Kaarar-Sebti de Souk Ahras dans le cadre du programme de jumelage entre cet établissement et le Centre hospitalo-universitaire d'Annaba. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur de l'hôpital régional Kaarar-Sebti, Nabil Rafaa, a précisé que ces opérations réalisées

au service de chirurgie orthopédique ont porté sur la pose de prothèse totale de la hanche au profit de patients souffrants de problèmes articulaires dus à divers accidents. Un staff médical du CHU d'Annaba dirigé par le professeur Mohamed Cherif Bensaâda a supervisé ces interventions au côté d'un staff de médecins et de paramédicaux de l'hôpital de Souk Ahras, selon la même source. Cette coopération permet d'effectuer

à Souk Ahras des interventions délicates exigeant des compétences médicales développées, a ajouté Rafaa qui a estimé que cela est bénéfique pour les malades locaux et pour atténuer la pression sur les établissements sanitaires spécialisés. Le Pr Bensaâda a considéré de son côté que cette coopération est «un pas important dans le domaine des échanges d'expériences afin de développer la qualité des soins

sanitaires et offrir aux citoyens des solutions thérapeutiques développées». Depuis 2023, plusieurs interventions dans diverses spécialités ont été effectuées à l'hôpital régional Kaarar-Sebti au titre des conventions de jumelage passées avec des CHU de l'Est du pays pour la prise en charge des malades de la wilaya et leur éviter les déplacements sur de longues distances.

TIARET Le projet «Adjramiya» d'alimentation en eau potable entrera en service en juillet prochain

Les efforts des pouvoirs publics pour alimenter la wilaya en eau potable se poursuivent.

Le projet visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable de plusieurs villes de la wilaya à partir de la nappe phréatique Adjramiya, située dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, devra entrer en service en juillet prochain.



L'information a été donnée, mardi, par l'inspecteur général du ministère de l'Hydraulique, Mohsen Gharib Diaa, rapporte l'APS. «Les travaux de réalisation des stations de pompage N 1, N 2 et N 3 sont achevés à hauteur de 85 à 90% et leur équipement

débutera à la fin du mois de mars», a affirmé Gharib Diaa, en précisant que c'est «l'entreprise Cosider œuvre, parallèlement, à l'installation des canalisations, tout en résolvant quelques problèmes mineurs en coordination avec les autorités locales». Le SG du ministère a salué «les me-

sures prises par ces dernières pour augmenter les capacités de production, en mettant en service de nouveaux puits de manière continue».

Il est à rappeler que le projet d'acheminement de l'eau de la nappe phréatique Adjramiya, via 19 forages situés dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, à 127 km de la wilaya déléguée de Ksar Chellala,

permettra de fournir 34.000 m³ d'eau quotidiennement à 11 communes, dont Tiaret. Pour sa part, le wali, Saïd Khalil, a salué l'engagement des autorités centrales à suivre ce projet vital pour la wilaya, à travers des visites régulières des cadres du ministère de l'Hydraulique. Il a également exhorté les entreprises de tra-

vaux publics à intensifier leurs efforts pour lancer les essais en avril et mai afin de mettre le projet en service de manière intégrée dès le début de l'été. Il a rappelé qu'au cours de cette semaine, la capacité de production pour la ville de Tiaret a été augmentée à 35.000 m³ d'eau potable, et qu'elle atteindra 42.000 m³ dans les prochains jours après la mise en service de nouveaux puits et la mobilisation de quantités d'eau du barrage de Bekhada. Le wali a indiqué que les autorités locales tentent activement de mobiliser davantage de ressources en eau, assurant un suivi quotidien de la distribution de cette ressource. Il a souligné qu'une amélioration notable de la situation sera observée à Tiaret, à partir du 4 mars, précisant que 16 puits supplémentaires entreront en exploitation dans plusieurs communes, dans les prochains jours. **Rafika R./APS**

TISSEMSILT

MAINTENANCE DE PLUS DE 220 TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES ET DE TROIS CENTRES ÉLECTRIQUES

Les services de Sonelgaz-Distribution de la wilaya ont procédé à des travaux de maintenance ayant ciblé plus de 220 transformateurs électriques et 3 centres électriques à travers la wilaya, a-t-on appris du responsable de la communication de la société, Samia Saâd. Mme Saâd a précisé que les opérations de maintenance réalisées visent à garantir la qualité et la continuité du service de distribution de l'électricité dans la wilaya, notamment pendant les périodes de forte consommation de cette énergie, à l'instar du mois de Ramadhan. Elle a expliqué qu'au cours de cette année «plus de 220 transformateurs électriques et trois centres électriques ont été entretenus, ainsi que plus de 830 km du réseau électrique à moyenne et basse tensions à travers la wilaya». La même source a ajouté que dans le cadre de ces travaux de maintenance, la technologie moderne des caméras thermiques a été utilisée pour inspecter plus de 580 km de lignes électriques, 540 transformateurs électriques et la réalisation d'un contrôle complet du réseau électrique dans toutes ses composantes. A l'occasion du mois de Ramadhan, la direction locale de Sonelgaz-Distribution a mis en place un plan spécial comportant plusieurs mesures exceptionnelles, notamment le renforcement des équipes de permanence, pendant tout le mois sacré, afin de garantir une intervention rapide et efficace en cas de fluctuations ou de coupures d'électricité, au niveau des trois secteurs techniques électriques et gaziers à Tissemsilt, Theniet El-Had et Bordj Bounaâma, qui couvrent les 22 communes de la wilaya.

TLEMCCEN

Fermeture de la télécabine pour une grande inspection (ETAC)

La télécabine de la wilaya de Tlemcen sera fermée à partir du 14 mars courant, pour la réalisation d'une grande inspection réglementaire, a annoncé, hier, l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) dans un communiqué. «L'ETAC informe ses usagers que la télécabine de Tlemcen sera temporairement mise à l'arrêt, à partir du 14 mars 2025, et ce, pour la réalisation d'une grande inspection», souligne l'entreprise, expliquant que l'opération est imposée par la réglementation et est essentielle pour garantir la sécurité et la fiabilité de l'installation.

Cette inspection permet d'effectuer un contrôle approfondi de tous les composants essentiels du système câbles cabines, structures porteuses, motorisation et dispositifs de sécurité, détaille encore la même source. Ces travaux permettront à la télécabine de parcourir à nouveau environ 300.000 km en toute sécurité, est-il souligné. Depuis sa mise en service en 2018, la télécabine de Tlemcen a assuré plus de 24.000 heures d'exploitation, parcourue plus de 300.000 km et transportée en moyenne

1,2 million de passagers par an, rappelle l'ETAC, relevant qu'avec une disponibilité de plus de 98%, la télécabine de Tlemcen constitue «un mode de transport structurant et apprécié des habitants et visiteurs de la ville». Par ailleurs, l'ETAC affirme mettre «tout en œuvre pour que la télécabine puisse reprendre son service dès la grande rentrée des classes 2025». Pendant cette période, les usagers sont invités à prendre leurs dispositions pour leurs déplacements à l'aide des autres moyens de transport disponibles, conclut le communiqué. **APS**

SIDI BEL-ABBÈS

Remise de 75 décisions de concession par conformité aux agriculteurs

Pas moins de 75 décisions de concession par conformité ont été remises, mardi, à des agriculteurs dans la wilaya, dans le cadre des efforts pour régulariser les terres agricoles afin de les exploiter avec un titre légal, a indiqué le wali Kamel Hadji. Ce dernier a précisé qu'en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise des mesures nécessaires pour régulariser les terres agricoles, selon la circulaire ministérielle conjointe datée du 29 décembre

2022, qui détermine les modalités et les délais de régularisation des terres aménagées, 75 décisions de concession par conformité ont été remises, sur un total de 1.215 décisions à finaliser avant la fin du mois, conformément au décret exécutif no 21-432 du 4 décembre 2024. Le responsable a ajouté que cette opération s'inscrit parallèlement aux efforts de l'Etat pour promouvoir le secteur agricole à travers divers dispositifs de soutien aux moyens de production, ainsi qu'à travers la sur-

veillance technique, depuis les autorisations de forage des puits jusqu'au raccordement au réseau électrique, soulignant que cela vise à renforcer l'autosuffisance et à garantir la sécurité alimentaire. Pour rappel, fin janvier dernier, 51 décisions de concession par conformité ont été remises dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès pour l'exploitation des terres agricoles, en plus de 18 contrats de transformation du droit d'usage en droit de concession au bénéfice des agricul-

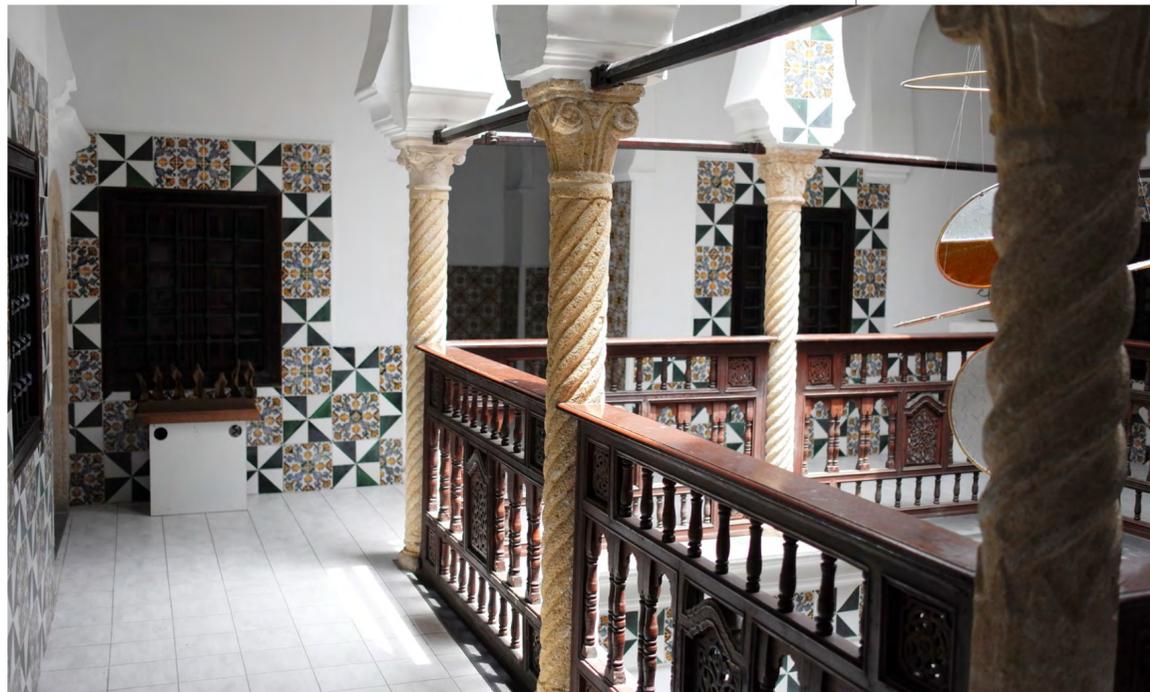
teurs de la région, sachant que 168 autres décisions, déjà finalisées, seront bientôt remises à leurs bénéficiaires. Par ailleurs, la superficie totale des dossiers régularisés dans le cadre de la conformité a atteint 21.000 ha, tandis que plus de 4.000 ha de terres agricoles ont été récupérés après la résiliation de plusieurs contrats de concession, dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole dans la wilaya. **APS**

RUBRIQUE ANIMÉE PAR :
MOHAMED AREZKI HIMEUR

Le centre des arts et de la culture, plus connu entre autres sous le nom de Bastion 23 et de palais des Raïs, est la plus importante bâtisse édifiée à Alger sous l'occupation ottomane. Mais elle est, malheureusement, la moins visitée.

Peut-être parce qu'elle se trouve à l'écart, éloignée, voire isolée des autres constructions ottomanes de la basse Casbah, à savoir Djamaa Ketchaoua, Djamaa Djedid, Dar Aziza, Dar Hassan Pacha, Dar Khedaoudj el-âmya qui abrite le musée des arts populaires, Dar El-Kadi et Dar Mustapha Pacha transformée en musée de l'enluminure, etc. Les travaux sur le site ont été engagés en 1576 par Mami Arnaout et achevés en 1806. Ils ont porté d'abord sur la construction d'une topanat, une batterie, afin de renforcer le système de défense élaboré et mis en œuvre sous le règne de Ramdan Pacha. La batterie comptait plusieurs canons, destinés à faire face à toute éventuelle attaque ou invasion étrangères. L'endroit serait le lieu de rencontre et de repos des officiers de la marine ottomane. C'était ici que se préparaient les « missions » contre les bateaux et autres navires de guerre et civils traversant la Méditerranée. Le palais des Raïs constitue aujourd'hui

LE PALAIS DES RAÏS : le témoin



l'unique témoin qui confirme l'extension de la Casbah jusqu'à la mer. Il renferme trois magnifiques palais, des pièces, un chemin entourant l'ensemble du complexe et une spacieuse terrasse surplombant la plage Qaâ Es-Sor (le bas du rempart). Le palais portant le numéro 18 est le premier à voir le jour. Ses deux premiers propriétaires furent le trésorier Kara Mustapha (1797) et le dey Hassan Pacha (1798) qui en fit sa résidence. La construction des deux autres palais 18 et 23 remontent au début du 19^e siècle, selon des affiches vues sur les lieux.

UN VRAI CHÂTEAU

En fait, ce qu'on appelle le palais des Raïs est un véritable château. Il avait aussi servi successivement de prison pour des militaires disciplinaires du corps expéditionnaire français condamnés à des travaux forcés. Ces soldats avaient été employés, dès le début de la colonisation, à la réalisation de l'ex-jardin Marengo.

Le palais avait été tour à tour résidence du commandant du génie militaire, pensionnat pour jeunes filles et bibliothèque. Le château avait connu d'autres appellations : Bordj Ezzoubia (bordj des détritus), « *Sbaâ tbaren* » (les sept tavernes) et Toppanat Arnaout (batteries d'Arnaout). Il offre aujourd'hui toutes les commodités pour des activités culturelles et artistiques. Activités qui se font malheureusement rares.

Le palais avait subi différentes transformations, des rajouts, des aménagements et, aussi, des dégradations

après son squat par des familles algériennes au lendemain de l'indépendance en 1962. L'abandon, les intempéries et l'eau salée de la mer avaient rajouté une couche aux dégâts précédents. La bâtisse avait été récupérée en 1981 par le ministère de la culture. Les travaux de restauration et de rénovation s'étaient étalés de 1987 à 1993. Son ouverture au public était intervenue le 1^{er} novembre 1994, date symbole marquant le déclenchement de la guerre d'indépendance en 1954.

Le palais des Raïs avait failli, lui aussi, être livré aux marteaux des démolisseurs, dans le cadre du même « plan d'embellissement de la ville d'Alger », mijoté par Eugène de Redon à la fin du 19^e siècle. Cet ingénieur civil, qui défendait bec et ongles son idée de « faire table rase » du quartier de la Marine, dans la basse Casbah, était revenu à la charge à maintes reprises sur le sujet. Il n'a cessé de demander le démantèlement de ce palais et son remplacement par l'édification d'un Casino, avec une emprise sur la mer afin d'augmenter le terrain d'assiette à 7000 m².

L'ARCHITECTURE AUTOCHTONE DÉRANGEAIT

Hormis quelques constructions épargnées des griffes des personnages semblables à Eugène de Redon, des dizaines, voire des centaines d'édifices furent rasés. Les interventions « radicales » sur les tissus urbains avaient été marquées par la percée des rues comme les rues Ali-Ammar (ex-

Marengo), Bouzrina (ex-de la Lyre), l'ex-rue de Chartres. Les idées de sauvegarde et de préservation ne figuraient pas au programme.

Edouard Dalles relevait en 1888 que « l'Alger musulman que nous avons trouvé en 1830 achève de s'en aller par morceaux (...), le flot envahissant de notre population avec ses habitudes antipathiques à l'architecture indigène l'efface ou du moins l'altère profondément, partout où il peut l'atteindre. Une construction mauresque sera, avant un quart de siècle, une curiosité aussi rare pour les habitants d'Alger que pour les touristes européens » (Alger, Bou-Farik, Blida et leurs environs, Adouard Dalles, Adolphe Jourdan, éditeur, 1888, Alger).

Pour cet auteur, la politique de démolition mise en œuvre « serait un vandalisme capable de déshonorer même une nation barbare ». Il n'était pas le seul à tomber à bras raccourcis sur la démarche mise en branle dès les premiers jours de la colonisation, d'abord par le génie militaire, puis par des particuliers.

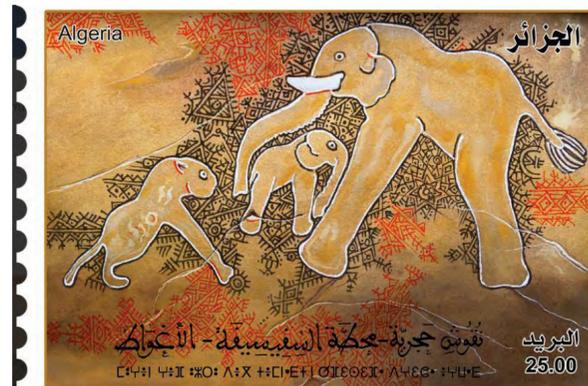
En l'espace de neuf ans, de 1830 à 1839, les statistiques signalaient déjà la destruction de 646 maisons et 7 mosquées. Durant la même période, 218 maisons européennes furent édifiées sur les ruines des bâtisses rasées, dont 30 à la haute Casbah, pour les besoins des différents services de l'armée.

Le centre des arts et de la culture, plus connu sous le nom de Bastion 23, est classé patrimoine national en 1909, puis patrimoine mondial par l'Unesco en 1992.

JARDIN D'ESSAI : la panthère et l'éléphant

Le menaçant face à face est visible à l'allée des platanes, dans l'enceinte du jardin d'essai du Hamma, à Alger. Poursuivi par une panthère, un éléphant s'était réfugié sous la trompe arc-bouté d'un éléphant adulte, vraisemblablement un de ses géniteurs. L'image est gravée sur un gros rocher placé entre deux gigantesques platanes, sur le côté droit de l'allée du même nom, en entrant au jardin par la rue Mohamed-Belouizdad.

En fait, il s'agit d'une réplique d'une superbe gravure préhistorique. L'originale se trouve toujours à Aïn Sfisifa, lieu de sa découverte en 1898, dans l'actuelle commune et chef-lieu de daïra d'El-Ghicha (wilaya de Laghouat), à environ 445 km au sud d'Alger. L'auteur de cette trouvaille était un officier de l'armée française, le capitaine Maumène, également membre de la société géographique de l'armée et chef de la brigade de topographie. L'Unicef l'avait sélectionnée en 1986 pour en faire le symbole de la protection de l'enfance. Algérie Poste lui avait dédié un timbre de 25 DA en janvier 2020, œuvre du



dessinateur Tayeb Laïdi. Le timbre porte, en bas, l'inscription « Art rupestre de la station de Sfisifa - El Ghicha - Laghouat », rédigée dans les deux langues arabe et tefingh (berbère).

LA STATION RUPESTRE D'EL-GHICHA

La station renferme d'autres gravures, dont des dessins de quelques-unes ont été publiés dans des revues spécialisées peu de temps

après leur découverte. Un médecin-major de l'armée coloniale, Dr P. Delmas, avait relevé, dans une contribution publiée en 1902 sur « hadjrat maktouba (les pierres écrites) de Djebel Ammour - dont fait partie la station d'El-Ghicha - que « ce n'est pas une œuvre d'imagination, l'artiste a été témoin de la scène dont il a fait revivre un épisode sur le rocher avec vif bonheur d'expression ». Il avait ajouté que les caractères spécifiques des animaux en présence ont été rendus avec beaucoup de précision. D'autres stations semblables d'art rupestre ont été découvertes dans la même région, dont une à Aïn Sefra. Des dessins représentant des humains et des animaux sont gravés sur un immense rocher, à quelques centaines de mètres de la ville du même nom. Des voyageurs avaient constaté, il y a quelques années, que le site en question n'était pas protégé.

La plupart des stations préhistoriques de la région ont été découvertes à partir de la fin du 19^e par des militaires français. Les régions du sud du pays étaient placées, à l'époque, sous le contrôle de l'armée coloniale.



Choisi pour vous :

En sortant du jardin d'essai, côté sud, vous pouvez poursuivre votre parcours au Musée National des Beaux-arts, où sont regroupées plus de 8000 œuvres, entre tableaux des grands maîtres, fresques et sculptures, qui offre un passionnant parcours sur trois étages de cette imposante bâtisse dont la construction remonte à 1927. Des expositions temporaires sont organisées par ce musée qui dispose d'une terrasse, d'où vous pouvez admirer la grande allée verdoyante du Jardin d'Essai.

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS



CRÉATION D'UNE MONNAIE UNIQUE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Un défi majeur de la CEDEAO

Les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédeao) continuent de travailler sur le projet de création d'une monnaie unique, l'Eco, pour concrétiser l'idée d'une véritable intégration politique et économique régionale.



Ce projet, lancé il y a trente ans, doit voir le jour en 2027, après plusieurs reports, liés à la fois à des facteurs politiques, sécuritaires et économiques qui ont freiné les discussions et la mise en place d'une monnaie, qui permettra à terme de créer un marché unique réunissant près de 400 millions d'habitants.

Lors de la 11e réunion du Conseil de convergence, qui s'est déroulée le 3 mars dernier, la Commission de la Cédeao s'est de nouveau penché sur le sujet et fait le point sur l'avancement de ce processus.

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des États membres ont ainsi discuté de la feuille de route qui doit faire aboutir un projet soutenu par de nombreux parties mais qui suscite aussi des doutes quant à la capacité de certains États à assimiler une nouvelle monnaie qui doit

intégrer des pays utilisant le Franc CFA et dont la souveraineté monétaire est liée directement à l'ancienne puissance coloniale, la France.

« Cette monnaie unique représente bien plus qu'un simple instrument monétaire : c'est un projet politique ambitieux visant à créer une zone économique plus intégrée et résiliente », a affirmé le commissaire qui a sanctionné cette réunion. Le ministre nigérian des Finances, Adebayo Olawale Edun, a souligné l'importance capitale de l'Eco dans le processus d'intégration économique de la région, a rapporté la presse nigérienne. Selon lui, la mise en circulation de cette nouvelle monnaie est essentielle pour renforcer les liens économiques et commerciaux entre les pays de la CEDEAO, facilitant ainsi les échanges et les investisse-

ments transfrontaliers, a indiqué la même source, ajoutant qu'Adebayo Olawale Edun a également insisté sur le potentiel de l'Eco pour améliorer les conditions de vie des populations ouest-africaines. « En permettant une plus grande stabilité économique et monétaire, l'Eco pourrait favoriser un environnement propice à la croissance et au développement durable dans la région », a-t-il indiqué.

En dépit des avancées enregistrées dans les discussions, certains doutent encore de la fiabilité d'une monnaie unique dans cette région, où la situation économique n'est plus celle d'il y a deux ou trois décennies, en dépit de la persistance de certains problèmes politiques et de la crise qui a opposé la Cédeao à trois pays membres, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, dont le départ vient d'être acté. Cela dit, ces trois pays, utilisant le Franc CFA, pourraient tou-

jours faire partie de la future union monétaire, comme d'autres pays non-membres de la Cédeao.

SOUVERAINETÉ MONÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE

Dans une note explicative de la Banque africaine de développement, la création d'une monnaie unique par la Cédeao est importante pour le développement économique régional.

« Loin de ralentir l'intégration monétaire, l'expérience récente de la monnaie unique européenne démontre l'intérêt d'accélérer l'instauration d'une monnaie ouest-africaine commune dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) », lit-on dans cette note qui remonte à 2016, à l'époque où la crise économique née des subprimes (2008) avait semé le doute sur la fiabilité de la monnaie unique européenne et sur

son avenir. « Aucun pays de cette zone n'est en mesure de résoudre seul les graves problèmes monétaires d'origine externe auxquels fait face la CEDEAO, y compris le Nigeria, le nouveau géant économique du continent, devenu depuis peu la première économie africaine par la taille de son produit intérieur brut », affirme la BAD dans cette note, soulignant que « nul n'ignore aujourd'hui que l'instauration d'une monnaie unique commune est une décision qui relève autant de la politique économique que de l'économie politique ».

Autrement dit, ajoute la BAD, « le défi majeur pour les pays d'Afrique de l'Ouest consiste donc à faciliter l'appropriation de ce projet par les parties prenantes ».

L'adoption d'une monnaie unique va en effet signifier la fin évidente du Franc CFA dans les huit pays qui continuent à utiliser cette monnaie héritée de la période coloniale et qui est toujours sous tutelle du ministère français des Finances. En effet, les banques de ces pays africains ont obligation de déposer la moitié de leurs réserves de change auprès du Trésor français. Des responsables français sont aussi présents dans les instances des banques centrales de ces pays qui sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ces pays font partie de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Lyès M.

L'INFLATION À LA CONSOMMATION AU GHANA RALENTIT POUR LE DEUXIÈME MOIS CONSÉCUTIF EN FÉVRIER

Le taux d'inflation des prix à la consommation a ralenti au Ghana en février, et ce, pour le deuxième mois consécutif, à 23,1% en rythme annuel contre 23,5% en janvier, a indiqué hier le service des statistiques. Le statisticien du gouvernement, Samuel Kobina Annim, a déclaré lors d'une conférence de presse que la dernière baisse était due à la baisse des hausses des prix des produits alimentaires et non alimentaires.

« Au cours des quatre derniers mois, nous avons constaté une baisse constante de l'inflation alimentaire d'un mois à l'autre, diminuant de 2,0 points de pourcentage entre novembre 2024 et février 2025 », a déclaré Annim.

Néanmoins, le taux d'inflation annuel en février était le troisième plus élevé des dix derniers mois, a-t-il ajouté. Le pays d'Afrique de l'Ouest sort de sa crise économique la plus profonde depuis une génération, avec des turbulences dans les industries vitales du cacao et de l'or. L'inflation reste bien au-dessus de l'objectif de 8% de la Banque du Ghana, avec une marge d'erreur de 2 points de pourcentage de chaque côté. La banque centrale a déclaré en janvier qu'il faudrait plus de temps pour que l'inflation revienne dans la fourchette de 6 à 10%.

R. A./Agence

Novo Nordisk et Sanofi dans le viseur de l'autorité sud-africaine de la concurrence

L'autorité sud-africaine de la concurrence enquête sur les fabricants de médicaments Novo Nordisk et Sanofi pour d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles sur le marché des stylos à insuline humaine, a annoncé mardi cette institution, citée par les médias.

« Nous sommes actuellement en contact avec les acteurs du marché », a déclaré à Reuters un porte-parole de la Commission sud-africaine de la concurrence, refusant de fournir des détails. Novo Nordisk et Sanofi sont deux des plus grands fabricants d'insuline au monde.

Bien que Sanofi n'ait pas immédiatement répondu à une demande de commentaire, Novo Nordisk a déclaré à Reuters dans un commu-

nié qu'il était heureux d'avoir l'opportunité de fournir des informations et qu'il coopérerait pleinement avec les autorités. La société a décidé de ne pas participer à l'appel d'offres de 2024 pour les stylos à insuline humaine en Afrique du Sud et a plutôt lancé un appel d'offres pour les flacons d'insuline, a-t-elle déclaré. « Nous avons veillé à ce que le secteur public ait un accès adéquat à l'insuline par cette voie », a-t-il ajouté.

En novembre dernier, Novo Nordisk a annoncé à Reuters qu'il abandonnait progressivement la production de stylos à insuline humaine, alors qu'il dépensait des milliards pour augmenter la fabrication de ses injections populaires contre l'obésité et le diabète.

Agence

ILS SUBISSENT TOUTES SORTES DE SÉVICES

9.500 Palestiniens croupissent dans les prisons de l'entité sioniste

Otages d'une politique colonialiste qui pratique le nettoyage ethnique, plus de 9.500 Palestiniens sont toujours détenus dans les prisons sionistes, où ils subissent toutes sortes de sévices, dont certains depuis des décennies.

C'est ce qu'ont révélé deux ONG palestiniennes et la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la torture et autres peines ou traitements cruels, Alice Jill Edwards, dans un contexte de cessez-le-feu fragile dans la bande de Gaza et de poursuite de la guerre menée par l'entité sioniste dans ville de Jénine, en Cisjordanie occupée depuis plus d'un mois maintenant. Selon la Commission des affaires des détenus et des ex-détenus palestiniens



et le Club des prisonniers, le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste est de 9.500 jusqu'au début du mois de mars, a rapporté l'agence palestinienne Wafa, citant un communiqué conjoint de ces deux organisations indépen-

dantes, précisant que « sur ce nombre, figurent 350 enfants et 21 femmes ».

Les deux organisations notent que « ces données n'incluent pas tous les détenus de Gaza, en particulier ceux arrêtés dans les camps de la région ».

Les mêmes sources ont rappelé que « le nombre total de détenus palestiniens dans les prisons d'occupation sioniste avant le début de l'agression contre la bande de Gaza, le 7 octobre 2023, était 5250 ». Pour sa part, la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la torture et autres peines ou traitements cruels, Alice Jill Edwards, a relevé que l'occupation sioniste a infligé aux détenus palestiniens tous les traitements inhumains et dégradants au cours de leur détention, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Dans un rapport présenté mardi soir en marge de la 58e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève, Mme Edwards a affirmé que « l'administration sioniste a fait subir aux détenus palestiniens, particulièrement ceux arrêtés depuis le 7 octobre 2023, tous les traitements inhumains et dégradants ».

Précisant que son constat est

basé sur des témoignages de nombreux détenus palestiniens, la rapporteuse onusienne a indiqué que « l'entité sioniste a fait fi de toutes les lois et chartes onusiennes protégeant les détenus ». Elle a assuré, à ce propos, que ses services s'attachent à documenter tous les témoignages des détenus palestiniens victimes de mauvais traitements de la part de l'administration sioniste.

Pour rappel, l'entité sioniste procède quotidiennement à de nombreuses arrestations de militants palestiniens, mais aussi de civils, embarquant aussi bien les hommes que les femmes et les enfants qu'elle soumet à des actes de tortures qui mènent jusqu'à leur mort. Tout cela se fait au su et au vu de la communauté internationale et des médias internationaux, sans que cela ne change, l'entité sioniste bénéficiant d'une impunité totale.

Sophia Rais

SOMALIE : 1 MILLION DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES RISQUENT LA FAMINE EN RAISON DE LA SÉCHERESSE (PAM)

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti que la sécheresse, les conflits et la flambée des prix des denrées alimentaires pourraient plonger un million de Somaliens supplémentaires dans une situation d'insécurité alimentaire critique au cours des prochains mois. « La dernière évaluation de la phase de classification de la sécurité alimentaire montre que 3,4 millions de personnes souffrent déjà d'un état de faim extrême, voire pire. Ce chiffre devrait passer, entre avril et juin 2025, à 4,4 millions, soit près d'une personne sur quatre en Somalie, alors que des pluies inférieures

à la moyenne sont prévues, créant des conditions potentielles de sécheresse », a déclaré le directeur de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition du PAM, Jean-Martin Bauer, lors d'une réunion d'information de l'ONU à Genève.

Soulignant qu'à la fin de 2022, la Somalie a frôlé une situation de famine en raison de « la plus longue sécheresse jamais enregistrée », alors que deux saisons consécutives de faibles précipitations ont dévasté le pays, Bauer a déclaré qu'« une augmentation massive de l'aide humanitaire du Programme alimentaire mondial et de ses partenaires a permis

de conjurer le spectre de la famine ».

« Aujourd'hui, la faim augmente à nouveau alors qu'une nouvelle sécheresse se profile à l'horizon », a-t-il averti. « Les résultats de l'analyse de la sécurité alimentaire confirment que la saison des pluies irrégulière d'octobre à décembre 2024 a entraîné de faibles rendements agricoles, un épuisement rapide des pâturages et une diminution des sources d'eau », a expliqué Bauer, ajoutant que la production alimentaire en 2024 était inférieure de 45% à la tendance moyenne à long terme. Il a fait savoir, à ce sujet, que « quelque

1,7 million d'enfants de moins de cinq ans devraient souffrir de la malnutrition jusqu'en décembre 2025. Parmi eux, 466.000 souffriront de malnutrition sévère », notant que « près des deux tiers (64%) de l'ensemble des cas de malnutrition sont concentrés dans le sud de la Somalie, où les conditions de sécheresse et d'insécurité sont les plus graves ». A cet égard, le responsable onusien a fait remarquer que « le plan de réponse aux besoins humanitaires de la Somalie pour 2025, qui prévoit 1,42 milliard de dollars, n'est actuellement financé qu'à hauteur de 12,4% ».

Pakistan : 18 morts et 32 blessés dans un attentat terroriste dans le nord-ouest du pays

Au moins 18 personnes, dont 6 terroristes, ont été tuées et 32 autres blessées lorsque des terroristes ont visé une zone de cantonnement dans la province pakistanaise de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), ont déclaré mardi la police et les responsables gouvernementaux. Un groupe de terroristes, y compris des kamikazes, ont tenté d'entrer dans la zone de cantonnement, mais ont échoué en raison de la réaction rapide des forces de sécurité dans le district de Bannu de la province, a confirmé le porte-parole du gouvernement provincial, Mohammad Ali Saif. Il a indiqué que les terroristes avaient percuté le mur du cantonnement avec deux véhicules chargés d'explosifs, causant d'importants dégâts, ajoutant que le personnel de sécurité déployé aux différents points d'entrée de la zone avait livré la bataille

avec les terroristes, éliminant six d'entre eux sur place. Selon des sources concordantes, l'explosion violente a tué 12 citoyens et blessé 32 autres. A la suite de l'incident, un contingent important de policiers, de forces de sécurité et d'équipes de secours est arrivé sur les lieux et a transféré les blessés à l'hôpital central du district. Parmi eux, certains se trouvaient dans un état critique. Un état d'urgence a été décrété dans tous les hôpitaux du district, selon des sources hospitalières. Le président pakistanais, Asif Ali Zardari, a fermement condamné l'attentat terroriste, le qualifiant d'acte odieux survenu pendant le mois sacré du Ramadan. Il a également loué la réactivité des forces de sécurité qui a permis d'éliminer les terroristes, déclarant que tout le pays rejetait de telles actions méprisables.

BIRMANIE : 4.000 PERSONNES DÉPLACÉES PAR DES COMBATS DANS L'OUEST

Les combats entre les forces birmanes et des groupes de rebelles des minorités ethniques dans l'ouest de la Birmanie ont provoqué le déplacement de 4.000 personnes, a indiqué, hier, un responsable humanitaire. En raison des récents affrontements dans l'Etat Rakhine, les habitants de dix villages situés autour de la zone des combats ont fui, a déclaré Aung Aung, représentant d'un comité de secours local. « Selon les données que nous avons reçues, environ 4.000 personnes ont ainsi été déplacées », ce qui y porte le nombre total des personnes déplacées à environ 15.000, a précisé le responsable humanitaire, cité par des médias. Plus de 3,5 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de la Birmanie, selon les chiffres des Nations unies, dont plus de 500.000 dans le seul Etat Rakhine.

Le festival de cinéma palestinien SARD aura lieu à Rennes du 24 au 30 mars

«L'association Salam organise cette année la troisième édition du festival de cinéma palestinien SARD à Rennes, qui aura lieu du 24 au 30 mars 2025 dans plusieurs lieux partenaires, dont le Cinéma du TNB, le cinéma Arvor, au cinéma Le Sévigné à Cesson-Sévigné ou encore le Tambour à l'Université Rennes 2», a précisé l'association dans un communiqué.

Le festival proposera, cette année encore, une sélection de films qui montre la vitalité de ce cinéma qui depuis quelques décennies, à travers une multitude de narratifs, raconte la richesse et la diversité de la société palestinienne.

«Le festival décline un programme haut en couleurs au service d'une forte démarche interculturelle», ont expliqué les organisateurs.

En plus du programme de projections qui comprend des longs comme des courts métrages, de la fiction au documentaire en passant par le cinéma d'animation, des temps de rencontres,



La troisième édition des rencontres du cinéma palestinien SARD se tiendra du 24 au 30 mars prochain à Rennes, en France, a-t-on appris auprès de l'association Salam, organisatrice de l'événement.

d'échanges et de partages avec des professionnels permettront de se retrouver et de créer un espace de dialogue et d'échange.

Des ateliers d'initiation à la langue arabe, à la calligraphie ou même à la danse «Dabké», ou encore

des moments conviviaux en musique avec un repas-concert seront autant de manière de rencontrer et célébrer la culture palestinienne lors de ce festival.

Le festival met cette année à l'honneur le cinéaste palestinien Rashid Masha-

rawi, qui inaugurera l'événement le 24 mars avec une conférence animée par Hussam Hindi, chargé de

cours à l'Université Rennes 2, ancien directeur artistique du festival Travelling et du festival du film britannique de Dinard. Cette conférence sera suivie de la projection d'un de ses films vedettes, «l'anniversaire de Leila». Un autre festival, «Palestine en vue», consacré au cinéma palestinien, est prévu en avril prochain à Lyon.

«Face à la volonté coloniale d'effacer la culture palestinienne, nous nous efforçons à travers le cinéma de faire partager la richesse et la vitalité de la culture palestinienne», a déclaré l'association Echanges Rhône-Alpes Auvergne Palestine (Erap), organisatrice de l'événement.

Le Festival «Palestine en vue» propose, en effet, depuis 10 ans aux spectatrices et spectateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes de découvrir la diversité du cinéma Palestinien mais aussi de sa culture.

APS

14 troupes et associations attendues à la 14^e édition du Festival culturel national aïssaoua à Mila

Quatorze troupes et associations spécialisées dans l'art du aïssaoua ont été sélectionnées pour participer à la 14^e édition du Festival culturel national des Aïssaoua prévu du 8 au 11 mars à Mila, a-t-on appris mardi du commissariat du festival, Boukhemis Boubli.

Dans une déclaration à l'APS, la même source a précisé que le commissariat de la manifestation a reçu jusqu'au mois de février passé 25 demandes d'associations et de troupes de plusieurs wilayas pour participer à cette édition placée sous le slogan «Aïssaoua, entre la nécessité de l'écriture et l'impérative domiciliation».

Pour assurer une participation de qualité et des concerts de haute facture durant les soirées du mois de Ramadhan 2025, les demandes ont été soumises à une commission artistique spécialisée qui a sélectionné 14 troupes et associations de 12 wilayas dont Tlemcen, Laghouat, Ghardaïa, Mostaganem, Constantine et Mila dont les concerts devront mettre en exergue les spécificités de ce patrimoine culturel immatériel dans chaque wilaya, a ajouté la même source.

Le commissariat du festival a mis en place toutes les conditions pour le succès de ce rendez-vous culturel dont le programme prévoit outre les concerts artistiques des conférences et des activités de proximité à travers les grandes communes de la wilaya, selon la même source. La présente édition du festival a connu la publication d'un ouvrage, intitulé «Conférences sur la pensée et l'art aïssaoua», regroupant les communications présentées durant les précédentes éditions dont des exemplaires seront distribués gracieusement durant la cérémonie d'ouverture, a-t-on indiqué.

ORAN ACCUEILLE L'EXPOSITION

«CALLIGRAPHIE ARABE ET ART PLASTIQUE» DE L'ARTISTE KOUR NOUREDDINE

Le calligraphe Kour Noureddine met en avant la spiritualité de la calligraphie arabe à travers son exposition intitulée «Calligraphie arabe et art plastique : authenticité et modernité», organisée à Oran, avec une vision artistique et créative.

L'exposition, visible depuis le début de la semaine, comprend 13 œuvres réalisées dans différents styles de calligraphie, notamment le jali diwani, le thuluth, le persan et le soumbouli. Ces œuvres mettent en lumière la spiritualité de la calligraphie arabe dans ses expressions contemporaines, tout en respectant ses règles et ses fondements, a expliqué l'artiste à l'APS.

Ces nouvelles créations, qui portent des versets coraniques encourageant le savoir, incitant à la patience et aux nobles valeurs,



soulignent l'esthétique des lettres arabes à travers des compositions équilibrées et harmonieuses, enrichies par un jeu subtil de couleurs.

L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 31 mars, offre au public l'opportunité d'apprécier davantage l'art de la calligraphie arabe et de découvrir la beauté de la typographie artistique.

«Chaque œuvre exposée se distingue par son originalité,

illustrant ainsi la richesse de cet art en perpétuelle évolution et offrant aux artistes un large espace d'expression et de créativité», a souligné l'artiste.

Par ailleurs, Kour Noureddine participera au Concours international de calligraphie IRCICA en Turquie, avec une œuvre en style Jali Diwani dans la catégorie de la calligraphie arabe classique.

SOIRÉES RAMADHANESQUES

Des activités culturelles et artistiques dans plusieurs wilayas



Les Directions locales de la culture et autres institutions culturelles ont préparé de nombreuses activités culturelles et artistiques à l'occasion de ce mois de Ramadhan pour agrémenter les soirées des familles à la recherche d'évasion et d'un moment de distraction. C'est aussi l'occasion pour les nombreux acteurs de la vie culturelle locale et nationale d'exprimer leurs talents et faire part de leurs créations, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Les Directions locales de la culture et autres institutions culturelles ont préparé de nombreuses activités culturelles et artistiques à l'occasion de ce mois de Ramadhan pour agrémenter les soirées des familles à la recherche d'évasion et d'un moment de distraction. C'est aussi l'occasion pour les nombreux acteurs de la vie culturelle locale et nationale d'exprimer leurs talents et faire part de leurs créations, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Dans la wilaya de Mascara, ces activités débiteront à la fin de la semaine, a déclaré à l'APS le directeur local de la culture et des arts, Abdelghani Rezigui. Un riche programme a été élaboré pour des animations qui se dérouleront en collaboration avec la Maison de la Culture Abi Ras-Enaciri, la bibliothèque principale de lecture publique Dr Yahia-Bouaziz et le Théâtre régional Bachir-Zahaf, a déclaré la même source.

Elles comprendront des spectacles folkloriques interprétés par plusieurs groupes de la wilaya, tels que Sidi Blal, Sahar Al-Lil de la commune de Mascara et Al-Balalia de la commune de Mohammadia, a précisé Rezigui à l'APS. Le programme comprendra également des soirées musicales dans les styles andalous, populaire, oranais, moderne et bédoui, animées par plusieurs groupes artistiques locaux, tels que Nagham oua Sawt et Mahib El-Tayibi de Mohammadia, Boudjelal Imimoum et l'Association juvénile de musique El-Maghdiria de Mascara, ainsi que des spectacles de théâtre et de divertissement organisés par des associations du 4^e art de la région et d'autres wilayas.

Des chants religieux seront également présentés par plusieurs associations de la wilaya, telles que El-Folkloria El-Taïbia de la commune de Oued El-Abtal, Anamel Hawa de Bouhenni, Naseem El-Leil de la commune de Mohammadia, et Nassim Fennia de la commune de Ghriis, selon la même responsable.

A cette occasion, des conférences religieuses sur des sujets liés au mois du jeûne seront animées par des cadres de la Direction des affaires religieuses et des wakfs, ainsi que par le bureau wilaya de l'association Maâli pour les sciences et l'éducation. Des concours de mémorisation du Coran et des Hadiths seront également organisés. Le public aura également l'occasion d'assister à des lectures poétiques présentées par des poètes célèbres de la région, tels que Belkaddar Abdelkader, Kerrar Mohamed, et Aïssa Sahraoui, selon la même source.

27 soirées artistiques programmées à Mostaganem

La maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de la ville de Mostaganem et sa succursale de la ville de Sidi Ali ont prévu l'organisation de 27 soirées artistiques dans le cadre de l'animation culturelle des nuits du mois de Ramadhan, selon la Direction de la culture et des arts de la wilaya. Ce programme artistique ont débuté, hier soir, dans la salle de spectacles Mustapha-Abderrahmane. Plusieurs artistes algériens tels que Ammar Belahcen, Mustapha Boukharouba, Hamou Beljilali, Mahfoud Boukhalfa, Amine Houki, entre autres, sont invités à animer ces soirées, affirme la même source.

A partir de la mi-Ramadhan, d'autres activités seront programmées et seront animées par des groupes et associations spécialisés dans le chant andalous, dont Wichah El-Andalous, Maya Band, El-Amel El-Andaloussia, El-Fen wa nashat, et Ibn Baja, avec la participation des artistes Djilali Benbouziane, Nourredine Benatia et Fayçal Benkrizi. Il est également prévu qu'entre le 22 et le 26 mars, des soirées religieuses seront organisées, comprenant des chants et des récitals soufis, ainsi que des chansons spirituelles, clôturées par la célébration de la Nuit du destin (Leilat El-Qadr), a-t-on précisé.

De son côté, la succursale de la maison de la culture Ould-Abderrahmane à Sidi Ali (50 km à l'est de Mostaganem) a prévu un programme similaire, incluant 7 soirées dédiées à la musique aïssaoui, la musique chaâbi et le chant religieux.

Ce programme, qui se poursuivra jusqu'au 27 mars, comprendra également des soirées spéciales pour célébrer plusieurs événements, dont la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, le 14 mars, la fête de la Victoire, le 19 mars, ainsi que la Journée mondiale du théâtre, le 27 mars, selon la même source.

D'autre part, la Direction de la culture et des arts de la wilaya a indiqué que d'autres établissements relevant du secteur organiseront également des activités et événements correspondant à la spécificité de ce mois sacré, notamment au niveau du théâtre régional Djilali-Benabdelhalim, de la bibliothèque principale de lecture publique Moulay Belhamissi, du musée de Bordj Turk, de la maison du Caïd et de l'Ecole des beaux-arts.

Bouillon de culture à Aïn Témouchent

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya d'Aïn Témouchent a programmé pas moins de 247 activités culturelles et artistiques tout au long de ce mois sacré, a affirmé mardi à l'APS le directeur local du secteur, Abdelali Koudid.

Ce programme culturel se distingue par sa diversité, incluant des soirées de chants religieux animées par des troupes locales, des concours religieux et culturels, ainsi que la projection de plusieurs films à caractère religieux et historique.

Il comprend également des représentations théâtrales destinées aux adultes et aux enfants, présentées par diverses associations locales et d'autres wilayas, a fait savoir la même source.

Par ailleurs, dans le cadre des vacances scolaires de printemps, qui coïncident avec le mois de Ramadhan, un programme spécial a été élaboré pour les enfants. Il propose des spectacles de divertissement, la projection de films d'animation, des activités de conteurs, ainsi que des sorties organisées par la bibliothèque itinérante dans plusieurs zones reculées afin de rapprocher le livre des enfants, a ajouté Koudid.

Le Musée public Chahid Berahou-Kada accueillera des groupes d'élèves de différents cycles éducatifs pour leur permettre de découvrir les différentes pièces et collections historiques que recèle cet établissement culturel.

Le même responsable a souligné que le programme culturel prévu pour le mois de Ramadhan couvrira l'ensemble des communes de la wilaya, à travers des spectacles et des activités de proximité, en plus de celles prévues au niveau des différentes infrastructures du secteur, notamment la maison de la culture Aïssa-Messaoudi, la bibliothèque principale de lecture publique Malek-Bennabi, la salle de cinéma Soummam et le Musée public Chahid Berahou Kada.

R. C./APS



La Télévision algérienne organise à Alger les soirées musicales «Nuits de la Télévision»

Une soirée animée par de célèbres chanteurs de musique kabyle et chaouïa a été organisée, lundi, à Alger, par la Télévision algérienne dans le cadre du programme «Nuits de la Télévision».

Organisée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger), cette deuxième soirée du programme «Nuits de la Télévision» a été animée par le chanteur de musique chaouïa, Ali Chibani, plus connu sous le nom artistique de Massinissa, et les chanteuses Celia Ould-Mohand et Massa Bouchafa dans le genre kabyle.

Massinissa a enchanté le public par l'interprétation de titres emblématiques puisés dans le répertoire chaoui authentique, telles que «Azul» et «Twiza», dans une fresque musicale alliant instruments traditionnels (guesba et bendir) et modernes.

Dans le genre kabyle, Celia Ould-Mohand a ravi le public par ses propres chansons, mais aussi par l'interprétation de titres de grands noms de la musique kabyle, notamment «Aya Zarzour» de Cherifa et «Telt Yam» de Lounis Ait-Menguellet.

Dans le même registre kabyle, la célèbre chanteuse Massa Bouchafa a galvanisé le public en interprétant un florilège de ses titres les plus emblématiques, tels que «Tamaghra» et «Inas Inas».

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de TV4 Tamazight, Kacem Dahmani, a précisé que les «Nuits de la Télévision» s'inscrivent dans le cadre de la grille des programmes de la télévision publique pour le mois de Ramadhan 2025, soulignant que ces soirées musicales, organisées sous l'égide de la Direction de la production de la Télévision algérienne, visent à «rassembler les familles algériennes autour d'un divertissement de qualité» à travers «un programme culturel authentique et diversifié».

Organisées par TV4, les huit soirées musicales prévues dans le cadre des «Nuits de la Télévision» seront diffusées sur les différentes chaînes de la Télévision durant le mois sacré de Ramadhan.

OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ EN EUROPE

Pas d'amendes aux constructeurs automobiles à partir de 2025

En instaurant un mécanisme de flexibilité, l'Union européenne reconnaît les difficultés rencontrées par les constructeurs tout en maintenant la pression pour atteindre les objectifs climatiques. Cette approche équilibrée pourrait servir de modèle pour d'autres secteurs confrontés à des défis similaires dans la transition vers une économie plus durable.

La présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, a annoncé, lundi dernier, la mise en place d'un mécanisme de flexibilité visant à éviter que les constructeurs automobiles en retard sur leurs objectifs de réduction des émissions de CO₂ ne soient confrontés à des amendes importantes à partir de 2025. Cette annonce intervient alors que l'Europe s'apprête à dévoiler des mesures pour relancer son industrie automobile, un secteur clé de l'économie européenne. Dans l'Union européenne, les constructeurs automobiles sont soumis à des quotas stricts en matière d'émissions de CO₂ pour les voitures neuves vendues. Ces quotas, encadrés par la réglementation CAFE (Corporate Average Fuel Economy), ont été renforcés en 2025, suscitant des inquiétudes parmi les acteurs du secteur. En cas de dépassement des limites fixées, les constructeurs s'exposent à des amendes pouvant atteindre des mil-

liards d'euros. Luca de Meo, directeur général du groupe Renault, avait, d'ailleurs, estimé il y a quelques mois que «l'industrie automobile européenne risquait des amendes totalisant entre 10 et 15 milliards d'euros si les objectifs n'étaient pas atteints». Face à ces craintes, Ursula Von der Leyen a annoncé «un assouplissement des règles», répondant ainsi à une demande des constructeurs. Le nouveau mécanisme de flexibilité permettra de calculer les émissions de CO₂ sur une période de trois ans (2025-2027), au lieu d'une seule année. Cette approche offre aux constructeurs en retard un délai supplémentaire pour se conformer aux normes. Par ailleurs, les constructeurs ayant déjà atteint leurs objectifs pourront bénéficier de crédits d'émissions, qu'ils pourront éventuellement vendre à d'autres marques. Cette mesure vise à encourager les bons élèves tout en évitant des sanctions disproportionnées pour les retardataires. Ursula Von der Leyen a sou-



ligné «la nécessité de concilier ambition écologique et réalisme économique». «D'une part, nous avons besoin de prévisibilité et d'équité pour les pionniers, ceux qui ont bien fait leurs devoirs. Cela signifie que nous devons respecter les objectifs convenus. D'autre part, nous devons écouter les voix qui demandent plus de pragmatisme en ces temps difficiles», a-t-elle déclaré. Cette affirmation reflète la volonté de l'Europe de maintenir ses engagements climatiques tout en tenant compte des défis auxquels fait face l'industrie automobile, notamment la lente progression des ventes de véhicules électriques. En plus de ce mécanisme de

flexibilité, la Commission européenne prévoit d'annoncer d'autres mesures de soutien à l'industrie automobile. Le 5 mars, des détails supplémentaires seront dévoilés, notamment concernant un soutien accru aux producteurs de

batteries. L'Europe envisage également d'introduire des exigences en matière de contenu européen pour les cellules de batteries et certains composants afin de renforcer la souveraineté industrielle du continent.

F. B.

TESLA EN DIFFICULTÉ AU NORVÈGE

Depuis des années, Tesla dominait le marché norvégien des véhicules électriques (VE). Cependant, début 2025 marque un tournant inquiétant pour la marque d'Elon Musk. Ses ventes ont chuté de 44,4% par rapport à la même période en 2024. Pendant ce temps, le marché global des VE a progressé de 53,4%, représentant 96% des nouvelles immatriculations de tourisme. Avec seulement 1.606 véhicules vendus en janvier et février 2025 (contre 2.887 en 2024), Tesla est reléguée à la troisième place du classement, derrière Volkswagen et Toyota. Un revers significatif pour une marque qui avait écoulé 24.259 véhicules en 2024, soit 18,9% du marché.

Le marché norvégien des VE est pourtant en pleine croissance. Selon le Conseil norvégien de l'information sur le trafic routier, les ventes de véhicules de tourisme ont bondi de 46,3% sur les deux premiers mois de 2025 avec 17.443 unités «zéro émission» vendues (+53,4%). Dans ce contexte, Tesla peine à suivre et voit ses ventes s'effondrer. Le Model Y, autrefois star du marché, dégringole à la quatrième place avec une baisse de 64,4%. Une étude d'opinion révèle que deux Norvégiens sur trois ont une image plus négative de Tesla, tandis que seulement 2% la perçoivent de manière plus positive.

Plusieurs facteurs expliquent ce désamour. L'association d'Elon Musk avec le président américain Donald Trump déplaît à une partie de la clientèle. Mais d'autres éléments, comme la concurrence accrue et l'absence de nouveautés, jouent également un rôle.

Tesla mise sur le Model Y Juniper, une version remaniée de son VUS phare, pour relancer ses ventes en mars, traditionnellement un mois fort pour la marque. Cependant, avec seulement 965 Model Y vendus en janvier et février, le défi est de taille.

Cette tendance ne se limite pas à la Norvège. En février 2025, les ventes de Tesla ont chuté de 48% au Danemark, de 45% en France et de 42% en Suède. Si cette dynamique se confirme, Tesla pourrait faire face à une crise bien plus large, remettant en question sa position de leader sur le marché des VE.

F. B.

Continental optimiste pour sa division automobile avant la mise en Bourse

L'Allemand Continental a annoncé, mardi dernier, viser cette année une amélioration sensible de la marge de sa division de composants automobiles, grâce aux milliers de suppressions d'emplois engagées avant de la placer en Bourse.

La marge d'exploitation ajustée de cette division, en difficulté depuis longtemps, devrait s'améliorer pour atteindre entre 2,5% et 4,0%, selon un communiqué du groupe de Hanovre. Avec 100.000 salariés, soit environ la moitié des effectifs du groupe, cette unité sera lancée en bourse d'ici à la fin 2025 sous une nouvelle marque, a annoncé en fin d'année dernière le groupe coté au Dax.

En 2024, la marge d'exploitation ajustée a certes progressé sur un an, de 2,0 à 2,3%, mais en restant en deçà des attentes du groupe et des analystes interrogés par Factset.

Le chiffre d'affaires de la division dont le portefeuille comprend des freins, capteurs, écrans et autres systèmes d'assistance embarquée, a reculé de 4,3% à 19,4 milliards d'euros. La prévision pour 2025 s'établit dans une fourchette entre 18 et 20 milliards d'euros.

Le groupe qui produit, en outre, des pneus et livre des matériaux et solutions industrielles vise cette année un chiffre d'affaires global entre 38 et 41 milliards d'euros, après 39,7 milliards d'euros en 2024, en recul de plus de 4% dans un environnement difficile pour tout le secteur automobile. À l'instar d'autres fournisseurs du secteur automobile en difficulté, Continental a annoncé des suppressions d'emplois, portant à ce jour sur plus de 10.000 postes dans le monde, après l'annonce de 3.000 postes supplémentaires à la mi-février, en incluant des fermetures de sites.

Agence

LA VOIE D'ALGÉRIE

Edité par la Sarl
Chrome Communication

ADMINISTRATION

administration@lavoiedalgerie.dz

Directrice générale/Gérante :

Saida Azzouz

saidaazzouz@lavoiedalgerie.dz

Directeur de la publication

Lyès Menacer

lyesmenacer@lavoiedalgerie.dz

Directrice de la rédaction

Saida Azzouz

redaction@lavoiedalgerie.dz

Directeur technique

Kamal Allalou

pao@lavoiedalgerie.dz

Infographiste

Imane Bouassel

Siège social :

02 Rue Farid Zouïèche,

Maison de la Presse Kouba 16008– Alger

Tél. /Fax : +213 023 709 668

E-mail : lavoiedalgerie@gmail.com

Pour votre PUBLICITÉ, s'adresser à :

Régie publicitaire : 023 709 668

Mobile : 0561 982 772

(publicite@lavoiedalgerie.dz)

Pour votre COURRIER

coordination@lavoiedalgerie.dz

IMPRESSION

Société d'Impression
d'Alger (SIA)

DIFFUSION

Distribution de journaux & magazines

SEMICHAT SID ALI

MOD. : 0541 91 92 49

Le gouvernement britannique envisage de réduire drastiquement les dépenses publiques

La ministre britannique des Finances, Rachel Reeves, a décidé d'opérer une véritable cure budgétaire pour sauver le Royaume-Uni de la faillite dans ce contexte de crise économique que vit la Grande île depuis sa sortie de l'Union européenne et que la pandémie de la Covid-19 a aggravée. Selon les médias londoniens, le gouvernement compte, en effet, opérer des coupes dans les dépenses publiques, de plusieurs milliards de livres, en particulier les aides sociales, pour «équilibrer les comptes».

Mme Reeves, qui a promis une discipline de fer sur les finances publiques, a vu ces derniers mois sa marge de manoeuvre budgétaire se réduire. Les taux d'emprunt de la dette britannique ont atteint en janvier leur sommet depuis 25 ans - avant de redescendre un peu.



Rachel Reeves, ministre britannique des Finances

a présenté fin octobre dernier le premier budget du nouveau gouvernement travailliste arrivé au pouvoir en juillet, avec une forte hausse des cotisations patronales très décriée par les entreprises, et des emprunts exceptionnels qui ne pourront être utilisés que pour investir. Elle a aussi lancé un passage en revue détaillé des

dépenses du gouvernement, qui aura lieu jusqu'en juin. Le ministère des Finances avait déjà appelé en décembre les ministères britanniques à chercher des économies dans leurs budgets à hauteur de 5%, annonçant de nouvelles «décisions difficiles» pour équilibrer les comptes.

R. I./Agence

«Le monde a changé» depuis la présentation du premier budget de Mme Reeves en octobre, selon des sources gouvernementales citées par la BBC, qui estiment que la marge de près de 10 milliards de livres (12 milliards d'euros) dont elle disposait alors s'est fortement réduite.

Aux difficultés économiques rencontrées par le Royaume-Uni s'ajoutent les droits de douane instaurés par le président américain Donald Trump et qui pourraient encore entraver l'activité. Mme Reeves, qui vise un équilibre des recettes et des dépenses de fonctionnement, doit prononcer un discours sur les finances publiques le 26 mars, aux côtés de nouvelles prévisions de l'organisme public de prévision budgétaire OBR. Des coupes «politiquement douloureuses» dans les prestations sociales pourraient être dévoilées en amont dans un discours de la ministre du Travail, Liz Kendall, a souligné la BBC. La ministre des Finances

Saisie de 56 kg de kif traité à Blida et de près de 150.000 comprimés psychotropes à Tiaret

Les services de sécurité ont mis la main sur plus de 56 kg de kif traité (résine de cannabis) à Blida, opérant aussi une saisie de plus de 150.000 comprimés psychotropes à Tiaret, a-t-on appris respectivement dans deux communiqués de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale. Les services de la 2e sûreté urbaine de Diar El-Bahri relevant de la sûreté de daïra d'Ouled Yaich, ont saisi une quantité de plus de 56 kg de kif traité qui était en possession d'un jeune homme résidant dans une commune voisine, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

A Tiaret, ce sont les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya qui ont réussi à saisir près de 150.000 comprimés psychotropes, a in-

diqué hier un communiqué de ces services. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tiaret ont procédé, lors de deux opérations distinctes, à la saisie de près de 150.000 comprimés psychotropes», précise la même source. Ces opérations ont été menées «suite à une patrouille de routine effectuée par les membres de l'escadron territorial de sécurité routière de Tiaret, au niveau de deux barrages de sécurité», ajoute le communiqué.

«La première opération a permis l'interception et la fouille d'un camion suspect en provenance d'une wilaya voisine, dans lequel 137.000 comprimés psychotropes de type Pregabaline ont été découverts», selon la même

ENVIRONNEMENT : UNE START-UP ALGÉRIENNE PRIMÉE AU QATAR POUR SON PROJET INNOVANT

La startup algérienne «Nrecycli» a remporté le Prix «Youth Social Entrepreneurs Award» à Doha (Qatar) en récompense de ses efforts dans le cadre d'un projet innovant de gestion des déchets plastiques en Algérie, a indiqué hier la start-up dans un communiqué.

Cette distinction est octroyée par la fondation arabe «Mentor Arabia» qui soutient les initiatives des enfants et des jeunes du monde arabe notamment dans les domaines social, environnemental et éducatif. Pour cette quatrième édition, la start-up algérienne a présenté «un projet ambitieux pour réduire les déchets plastiques en Algérie et sa vision d'un avenir plus durable», a fait savoir le communiqué en soulignant que «Nrecycli mène depuis 2019 un projet de collecte de PET (plastique recyclé) à Alger et Blida, en partenariat avec des acteurs locaux». Nrecycli est une start-up de Green-Tech qui développe des solutions digitales en économie circulaire ayant pour objectif de booster le taux de recyclage en connectant les acteurs de la chaîne à un écosystème durable basé sur l'économie circulaire.

source, qui précise que «le conducteur a été arrêté». La seconde opération a permis l'arrestation de deux individus et la saisie d'un véhi-

cule à bord duquel ont été découverts 11.787 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés dans des espaces aménagés à cet effet.

RAMADHAN 2025 : Mobilis lance un programme de solidarité en partenariat avec le CRA

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a lancé, en partenariat avec le Croissant Rouge algérien (CRA), un programme de solidarité à l'occasion du mois de Ramadhan, dans le cadre de son «attachement à sa responsabilité sociale en tant que société citoyenne», a indiqué, hier, un communiqué de l'entreprise.

«L'entreprise Mobilis continue de concrétiser les valeurs de solidarité et d'entraide, à travers le lancement d'un programme de solidarité durant le mois sacré de Ramadhan, en partenariat avec le CRA», précise la même source, notant qu'«en vertu de ce partenariat et dans le cadre de la convention visant à fournir tous types d'aides, il a été procédé à l'installation de 5 tentes géantes consacrées à l'Iftar collectif au niveau des wilayas d'Aïn Defla, Mila, Bouira, Oran et Alger, en vue d'offrir quotidiennement des repas chauds au profit de plus 1.000 passagers». «Cette initiative a été étendue pour inclure l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène et la gare routière du Caroubier (Alger), en vue d'offrir des repas de l'iftar aux voyageurs durant le mois sacré». En outre, le CRA a élargi le champ de ses actions de solidarité, à travers «l'ouverture de plus de 370 restaurants dédiés à l'iftar au niveau national, et la distribution de plus de 150.000 colis alimentaires au profit des familles nécessiteuses, partant de son attachement à ancrer les principes d'entraide sociale et à renforcer l'esprit de coopération entre les membres de la société».

Cette initiative reflète «l'engagement de Mobilis à servir la société, notamment durant le mois sacré, en consolidation des valeurs de solidarité et de fraternité qui caractérisent la société algérienne», selon la même source.

APS

ANP : UN TERRORISTE CAPTURÉ ET REDDITION DE TROIS AUTRES EN UNE SEMAINE (BILAN)

Un terroriste a été capturé à Tamanrasset, trois terroristes se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et dix éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations menées durant la période du 26 février au 4 mars, selon un bilan opérationnel de l'ANP publié hier. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «un détachement de l'ANP a capturé, à Tamanrasset, le terroriste recherché Malaoui Tahar et récupéré une lance-roquette RPG 7, deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil

mitrailleur, une quantité de munitions et d'autres effets». Dans le même contexte, «3 terroristes se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6 Région militaire. Il s'agit de l'occurrence des dénommés Larbi Ladmi dit Saddam, Ita Lamine dit Houdhaïfa et Ben Kheia Siouit dit Abou Daoud. Lesdits terroristes avaient en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 3 autres armes à feu, une quantité de munitions et d'autres effets», note la même source, ajoutant que «des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations».

MÉTÉO	
22	ALGER 13
16	CONSTANTINE 8
17	ANNABA 12
21	ORAN 13